

**DEMANDE D'ARRETÉ DE CIRCULATION
POUR INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC**

10 Jours minimum avant le début des travaux

L'EXECUTANT des travaux :

ADRESSE :

Tél : / / / / / **Personne responsable du chantier :**

Adresse mail :

Pour le compte de (Nom et Adresse) :

Tél : / / / / / **Personne responsable du chantier :**

NATURE DES TRAVAUX :

LIEUX DES TRAVAUX :

sur trottoir *

sur chaussée *

DATE DES TRAVAUX : Du au

MODIFICATIONS DEMANDÉES :

- Circulation alternée
 - Suppression d'une voie
 - Déviation
 - Rue barrée
 - Stationnement interdit
 - Stationnement gênant – mise en fourrière (1)
 - Information service Transports en communs (Cholet bus)
- par panneaux (BK15/CK18)
 - par signaleurs
 - par feux tricolores
 - Au droit du chantier
 - En face du chantier
 - sur une longueur de :ml

DISPOSITIONS A METTRE EN PLACE PAR :

CTM Entreprise

Autre

Demande faite le :

Signature et Cachet :

Service Gestion de la Voirie et des Espaces Publics
☎ 02 72 77 20 90
voirie-espacespublics@choletagglomeration.fr

*cocher la ou les case(s) correspondante(s)
(1) " Les véhicules en stationnement gênant pourront faire l'objet d'une mise en fourrière, conformément aux dispositions de l'article R.417-9 du code de la route "